

Sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **87 (1992)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pétition «Créons la Croix-Verte»

On ne peut pas imaginer le monde sans la Croix-Rouge. Aujourd'hui, les menaces écologiques appellent la naissance d'une Croix-Verte. Par la Croix-Verte, et en collaboration avec les Nations unies, la Suisse doit

- former un corps de «casques verts» compétents et capables d'intervenir rapidement sur n'importe quel point de la planète en cas de risque majeur, de crise ou d'accident écologiques graves,
 - développer la maîtrise technique et mettre à disposition les instruments nécessaires à l'engagement efficace des «casques verts»,
 - contribuer à la formation des décideurs privés et publics en vue d'un développement durable, ménageant la nature et les ressources de la planète.
- Les soussignés appellent la Suisse, ses autorités politiques et les responsables de son économie à créer la Croix-Verte, à la soutenir, et à contribuer à sa capacité d'engagement.
La Croix-Verte, case postale, 1289 Genève

ronnement et du développement: le Parlement et le Conseil fédéral, mais aussi l'économie suisse, sont exhortés à rendre possible et à soutenir la fondation d'une Croix-Verte. Si, à fin mai, la pétition témoigne d'un important soutien, le président Felber et le conseiller fédéral Cotti annonceront au sommet de Rio que la Suisse participe activement à la Croix-Verte. «L'idée des casques verts mérite soutien. ...Le Centre du Programme N.U. pour l'environnement, à Genève, offre une bonne base pour une telle initiative» (le conseiller fédéral Cotti à l'heure des questions du Conseil national, 16.3.92).

Les Maldives ne veulent pas disparaître

Le climat terrestre va se modifier durablement si les émissions de gaz à effet de serre –

surtout dans les pays industriels – ne subissent pas des réductions draconiennes. Cette menace concerne avant tout les pays pauvres du tiers monde: ils auront à subir de plus en plus d'ouragans, inondations, températures excessives et sécheresses, du fait du réchauffement du globe. Les îles basses, les estuaires et les régions côtières pourraient – suite à la fonte des glaces polaires – disparaître sous la surface des eaux montantes. De gigantesques migrations de peuples en résulteraient, avec tous leurs effets déstabilisants, y compris pour la paix mondiale.

Les 22 îles de l'archipel des Maldives seraient menacées dans leur existence par une telle catastrophe climatique. Ces atolls sont en majeure partie à 1 mètre au-dessus du niveau de la mer. En 1987 et 1989, les habitants ont eu à subir pour la première fois de violentes tempêtes – annonciatrices d'un changement de climat? En tout cas, le gouvernement a lancé une campagne d'information et interdit l'abattage des palmiers le long des rives. Le président Maumoon Abdul Gayoom a le premier attiré l'attention de l'ONU sur les dangers de l'effet de serre pour les pays insulaires. A l'occasion du sommet de Rio se déroule actuellement aux Maldives une deuxième campagne d'information, liée à une récolte de signatures à l'intention des chefs d'Etat: puisse-t-on en venir enfin à des mesures concrètes – pour que les Maldives ne disparaissent pas... Mais cette pétition s'adresse aussi à la Suisse: celle-ci doit jouer un rôle de «leader» à ce sommet mondial, et ensuite également: par la fondation de l'Hémisphère Vert (version islamique de la Croix-Verte).

Le projet «Down-Town», de M. Rodolphe Luscher, est celui que préfère pour la Lausanne la section vaudoise.

Das von der Sektion Waadt bevorzugte Projekt «Down-Town» von Rodolphe Luscher

Section vaudoise

Excursion à Bellelay et au Jerisberghof

Installée depuis 1140 dans un petit vallon typique du magnifique paysage jurassien, l'ancienne abbaye de Prémontre de Bellelay a été entièrement reconstruite au début du XVIII^e siècle. L'église est un des plus purs représentants du schéma dit du Vorarlberg, un courant architectural qui s'est développé dans le sud de l'Allemagne et en Suisse alémanique. L'architecte Franz Beer (1660–1726) a conçu, entre autres, l'église de pèlerinage de Weingarten en Souabe et, en Suisse, Sankt-Urban et Rheinau. L'excursion que nous vous proposons pour le 6 juin 1992 nous permettra de visiter tout d'abord l'église et quelques bâtiments de l'ancien monastère. Nous déjeunerons à l'Hôtel de l'Ours, qui n'est autre que l'ancienne hostellerie du couvent, classée monument historique. Puis, après un bref arrêt aux Genevez (JU), nous prendrons la route pour Ferenbalm

(BE) afin d'y visiter le Musée paysan du Jerisberghof. C'est M. Hermann Daenzer qui nous fera visiter ce somptueux ensemble de quatre fermes, de la chaumière à la ferme cosvue, avec Stöckli, greniers, fours et dépendances, illustrant toute l'évolution typologique rurale du Plateau bernois au cours de trois derniers siècles.

Projet du Flon à Lausanne

L'article de M. Pierre Baertschi sur l'aménagement de la plate-forme du Flon à Lausanne, paru dans «Heimatschutz/Sauvegarde» No 4/1991, et qui se prononçait en faveur du projet «Ponts-Ville» des architectes Tschumi et Merlini, ne reflète pas la position de la Société d'art public (SAP), section vaudoise du Heimatschutz. La préférence de notre société, sous certaines réserves, allait au projet du bureau Lüscher «Down-Town». Il aurait été nécessaire de l'indiquer en marge de l'article en question, lequel pouvait laisser croire à nos membres qu'il s'agissait de la position officielle de notre section.

O. Rapin, président SAP

